

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/3000(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences de validité pour les épreuves de titrage des anticorps antirabiques pour les chiens, les chats et les furets		
Complétant 2012/0039(COD)		
Sujet		
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire		
4.20 Santé publique		

Evénements clés			
21/11/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)07658	
21/11/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/12/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/01/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		